



14ème législature

Question N° : 82052	De M. Gérard Darmanin (Les Républicains - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > Premier ministre	Analyse > déplacement. Réunion et Mayotte. bilan.
Question publiée au JO le : 23/06/2015 Réponse publiée au JO le : 18/08/2015 page : 6295		

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le Premier ministre sur son déplacement à l'île de la Réunion et Mayotte les 11, 12 et 13 juin 2015. Il souhaiterait connaître les raisons de ce déplacement ainsi que la liste des personnes qu'il a rencontrées. Il lui demande en outre de l'informer sur les conclusions de ce voyage.

Texte de la réponse

Manuel Valls a effectué un déplacement à la Réunion puis à Mayotte les 11, 12 et 13 juin 2015. Il s'agissait de son premier déplacement outre-mer en tant que Premier ministre. Il a, à cette occasion, rencontré l'ensemble des élus et des parlementaires mais aussi de très nombreux représentants des milieux économiques ce qui lui a permis de mieux saisir les attentes très fortes des réunionnais et des mahorais en matière de développement économique, social, culturel et éducatif. A la Réunion, le Premier ministre a porté une attention toute particulière à la formation et l'emploi des jeunes. La montée en puissance du SMA, la mise en place d'une nouvelle enveloppe de contrats aidés et la signature d'une charte de l'emploi local ont été autant d'actions concrètes prises par le Gouvernement. Ce déplacement a également permis de faire aboutir les négociations sur la convention canne à sucre. A Mayotte le Premier ministre a notamment procédé, avec le président du conseil départemental, à la signature du document stratégique Mayotte 2025 et du contrat de projet Etat-Région (CPR).